

Connaitre les exigences sanitaires et phytosanitaires à l'exportation vers les pays tiers

Dates et lieu :

Jeudi 19 Mars après-midi :

Salle de conférence de la Direction Départementale des Territoires de la Marne - 40 Bd Anatole France - 51000 Chalons en Champagne

Jeudi 2 avril 2020 après-midi :

Salle de conférence de la DDT - 1 rue Pierre Montet - Strasbourg

Durées : 1/2 jour

INSCRIPTION ET PARTICIPATION GRATUITE

Public :

- Entreprises Primo-Exportatrices hors Union Européenne, dirigeant, responsable / assistant qualité ou toutes personnes impliquées dans les démarches sanitaires et phytosanitaires

- Exportateurs vers Royaume Uni,
- Agents DD(cs)PP et DRAAF

Référents techniques :

Léonor HUGOT, FAM
Aurélia CARE, DGAL

Contacts :

Les chargés de mission agroalimentaire et filières DRAAF GE :

Champagne Ardenne :

Olivier Depaix, 03 26 66 20 86

Lorraine :

Françoise Mellinger, 03 55 74 10 88

Alsace :

Mathilde Giraud, 03 69 32 51 32

Filières-iaa.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

Inscriptions avant le 28 février 2020 :

Par retour mail du formulaire (en annexe)

Commanditaire : Ministère chargé de l'agriculture, FranceAgriMer

Contexte :

Les exigences sanitaires et phytosanitaires (SPS) des pays tiers (hors UE) ont augmenté avec la diminution des barrières tarifaires.

Elles sont souvent perçues par les entreprises comme un frein aux exportations. Les règles à suivre pour exporter sont souvent complexes, et nécessitent une connaissance et une attention particulières, ainsi qu'une communication et une information appropriée, tant de la part des opérateurs que des services officiels chargés du contrôle et de la certification.

Objectif général :

Apporter aux primo-exportateurs et aux agents des services officiels sanitaires peu aguerris aux exportations des connaissances sur :

- les acteurs de ce processus,
- les différents types de système sanitaire ou phytosanitaire existants,
- les outils permettant de trouver l'information disponible et de s'appropriier les exigences des pays tiers et y répondre au mieux.

Objectif pédagogique :

- Comprendre les grands enjeux sanitaires et phytosanitaires du commerce international,
- Connaître les acteurs et les mécanismes de négociation pour l'ouverture de marché à l'export,
- Savoir rechercher les informations relatives aux conditions sanitaires et phytosanitaires pour l'exportation vers les pays tiers,
- Connaître les modalités d'émission des certificats sanitaires et phytosanitaires.

Contenu :

- Les enjeux des exportations agroalimentaires,
- Le contexte du commerce international,
- les mécanismes de négociation,
- les différents acteurs de l'export,
- Les outils :
 - Les études,
 - La commission internationale,
 - Exp@don,
 - Module agrément d'Expadon 2,
 - Traces,

Méthodes pédagogiques :

- Présentations numériques sonorisées,
- Vidéos témoignages,
- Quiz,
- Retours d'expérience,
- Échanges avec les services de l'état et les partenaires acteurs dans la thématique.

Pour informations, sont concernées par les exigences sanitaires et phytosanitaires (SPS) les exportations des marchandises suivantes :

- Animaux vivants et génétique animale,
- Produits d'origine animale destinés à la consommation humaine (ex: viande, lait, oeuf, gélatine, produits de la pêche, etc. et produits en contenant),
- Produits d'origine animale non destinés à la consommation humaine (dont aliments pour animaux familiers, cuirs, graisses animales, etc.)
Alimentation animale d'origine non animale,
- Végétaux et produits végétaux (semences, plants, bois, céréales, fruits et légumes, etc.)